

Berne, le 2 décembre 2019

## **Session d'hiver 2019 : recommandations d'AvenirSocial**

Mesdames les Conseillères aux Etats, Messieurs les Conseillers aux Etats,

Toutes nos félicitations pour votre élection au Conseil des Etats !

[AvenirSocial](#) est l'association professionnelle du travail social et nous représentons les intérêts des professionnel·le·s au bénéfice d'une formation tertiaire en travail social, éducation sociale, animation socioculturelle, éducation de l'enfance, ainsi que les maîtres et maîtresses socioprofessionnelles.

Ce que vous décidez en tant que parlementaire a des conséquences directes pour la profession, les professionnel·le·s et les bénéficiaires du travail social. En tant qu'association professionnelle, nous souhaitons que vos décisions conduisent à plus de solidarité et de justice sociale. Nous voulons aussi donner à chaque personne les outils qui lui permettent une participation autonome à la vie sociale.

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous nos recommandations sur des objets qui figurent à l'ordre du jour de la session d'hiver et qui concernent directement le travail social. Vous trouverez [ici](#) nos recommandations concernant les objets précédents.

### **[19.051](#) – Prestation transitoire pour les chômeurs âgés. Loi**

Traitée le 12 décembre 2019

#### ***Recommandation : accepter***

Le Conseil fédéral propose que les personnes qui arrivent en fin de droit dans l'assurance-chômage après 60 ans touchent une prestation transitoire jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite, à condition qu'elles aient exercé une activité lucrative suffisamment longtemps et qu'elles ne disposent que d'une fortune modeste.

AvenirSocial salue la proposition du Conseil fédéral. Soutenir les personnes âgées au chômage par des prestations transitoires est une grande avancée dans le système de la sécurité sociale et comble une lacune importante. Car les chiffres le montrent : le risque de pauvreté chez les personnes âgées en Suisse a augmenté entre 2011 et 2017. Ainsi, dans cette classe d'âge, on compte plus de 40% de chômeurs et chômeuses en plus – alors que les personnes qui sont transférées à l'aide sociale après avoir perçu l'assurance-chômage pendant deux ans ne sont pas encore prises en considération.

Dans notre réponse de consultation, nous avons toutefois soulevé trois points critiques que nous souhaitons à nouveau souligner : premièrement, nous estimons que l'âge défini pour bénéficier des prestations est trop élevé. Les chiffres sont formels : déjà à partir de 55 ans, le risque de souffrir d'un chômage de longue durée est élevé. Deuxièmement, nous pensons que les critères pour bénéficier des prestations sont formulés de manière trop restrictive : rien qu'en 2018, selon le rapport explicatif du Conseil fédéral, 6500 femmes et hommes de 55 ans et plus sont arrivé·e·s en fin de droit. Avec la proposition du Conseil fédéral, seule une petite partie de ces personnes aurait droit à une prestation. Troisièmement, nous déplorons le fait que le projet

ne prenne pas en considération les tâches d'éducation et de garde, et que le travail de care – non rémunéré et en grande majorité assuré par les femmes – ne soit pas reconnu. La réponse d'AvenirSocial à la consultation est disponible [ici](#) (en allemand).

### **Développement continu de l'AI**

Parmi les bénéficiaires du travail social, beaucoup perçoivent des prestations de l'assurance-invalidité (AI), qui constitue un pilier central de la sécurité sociale en Suisse. Les travailleurs et travailleuses sociales jouent par ailleurs un rôle important dans la mise en œuvre de l'AI. Pour le [développement continu de l'AI](#), que vous traiterez peut-être aussi le 12 décembre 2019, nous vous renvoyons donc à la [position de l'Alliance AI](#), que nous soutenons entièrement.

Nous vous remercions de prendre en compte nos préoccupations et nous aurons le plaisir de vous transmettre nos recommandations aussi à l'avenir. Nous restons à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations,

Annina Grob  
Co-secrétaire générale

Tobias Bockstaller  
Responsable études